Congrégation de la Sainte-Vierge

Dimanche 16 décembre, Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque d'Angers veut bien venir honorer de sa présence la Congrégation de la Sainte Vierge établie pour les jeunes gens (3, rue Rabelais).

Nous rappelons, à ce propos, que cette Congrégation de la Sainté-Vierge n'est pas réservée exclusivement aux étudiants, mais qu'elle accepte dans son sein tous les jeunes gens qui demandent à y entrer et s'engagent à en remplir les obligations.

Retraite pour les sourds-muets

Une retraite pour les sourds-muets du diocèse sera donnée à l'Institution des sourds-muets, maison de Sainte-Marie-la-Forêt, à Angers, du vendredi 25 janvier prochain au mardi 29, jour de la

fête de saint François de Sales.

MM. les Curés qui auraient des sourds-muets ou des sourdesmuettes dans leurs paroisses sont instamment priés de vouloir bien les prévenir dès maintenant de la date de ces pieux exercices et les inviter à y prendre part.

Université Catholique

Mardi 18 décembre à 8 heures 1/4 du soir, cours d'Archéologie biblique de M. le chanoine Legendre, doyen de la Faculté de Théologie: La vie privée chez les Juifs. — L'habitation: sous la tente des patriarches: maisons et palais: un intérieur juif. (Projections à la lumière oxhydrique.)

Il n'y aura pas de conférence le vendredi 21 décembre à cause de

la retraite de MM. les Etudiants:

Association de Saint-François-de-Sales

Nous rappelons aux Zélateurs et aux Zélatrices de l'Œuvre de Saint-François-de-Sales, qu'ils doivent verser en décembre ou au plus tard dans le courant de janvier le montant des cotisations de leurs associés.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts

Lundi prochain 17 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers tiendra une séance solennelle au cours de laquelle seront distribués les prix de vertu et de poésie du concours Julien Daillière.

Cette séance, présidée par M. Jac, ancien premier président de la Cour d'appel d'Angers, président d'honneur de la Société, aura

lieu au siège de la Société, boulevard du Roi-René, 35.

Ordre du jour: 1º Lecture du procès-verbal de la dernière séance, par M. le Secrétaire général; 2º Allocution de M. Bodinier, président; 3º L'Avenir de l'Art chrétien, par M. Georges Ferronnière, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts; Concours Julien Daillière: 4º Rapport sur le Prix de Vertu, par M. Semery, Bâtonnier du barreau d'Angers; 5º Rapport sur le Prix de Poésie,